

## AUTORISATION POUR LA CONSULTATION DU B2 EUROPEEN

### Objet : Autorisation de consultation du casier judiciaire du pays d'origine

Madame, Monsieur,

Je soussigné (e) :

Né (e) le :

à :

autorise expressément le Centre de Formalités des Professions Immobilières (CFPI) de la CCI de Fort de France à demander l'équivalent du Bulletin n° 2 auprès du casier judiciaire de l'Etat membre de ma nationalité, par l'intermédiaire du casier judiciaire national français, comme prévu par l'alinéa 2 de l'article 3,II. du Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 pour contrôler que je remplis les conditions de capacité pour pouvoir exercer une activité immobilière relevant de la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à :

Le :

SIGNATURE